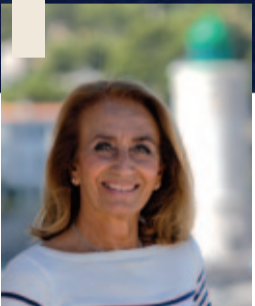


LE CASSIDEN

JUILLET ET AOÛT 2011

EDITO



Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Concerts gratuits sur le port, magnifiques expositions, fêtes votives modernisées, bals et traditionnels feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août, marchés nocturnes : des animations de qualité ponctuent notre saison estivale.

Cette politique culturelle riche mêlée à un patrimoine naturel exceptionnel et particulièrement bien préservé* incitent de plus en plus de vacanciers à venir visiter notre village.

Cassis est une station balnéaire ; le tourisme qui fait vivre de nombreuses familles cassidaines est créateur d'emplois. C'est une aubaine pour notre ville.

Mais Cassis souffre d'un réel retard d'infrastructures en matière de parking et de stationnement. Depuis trois ans, nous travaillons d'arrache-pied sur cette problématique.

Les objectifs stratégiques de stationnement et de déplacements à Cassis sont doubles :

En premier lieu, il s'agit de favoriser la réappropriation par les Cassidens de leur centre ville en leur permettant de s'y rendre facilement. Pour cela, de nombreuses actions ont déjà été réalisées : la mise en place des deux heures gratuites au parking Savon, le stationnement gratuit au parking du Casino jusqu'à 13h six jours sur sept, la création de la navette l'Adraiado pour les personnes de plus de 65 ans, le transport à la demande.

Depuis début juillet, et pour tous les jours d'été, entre 18h et minuit, une navette fait une rotation entre le secteur Port Miou - Presqu'île et le Port, pour

permettre aux Cassidens du secteur Ouest d'aller en ville sans prendre leur voiture. En juillet, la Communauté urbaine vote le projet de parking enterré aux Mimosas qui permettra aux riverains du centre ville de s'y abonner et aux résidents des quartiers extérieurs de Cassis d'avoir **450 places** à disposition.

En second lieu, trouver des solutions pour le stationnement des visiteurs : pour cela nous avons mis en place un service performant de navettes estivales au parking des Gorguettes (80 000 visiteurs s'y sont garés l'été dernier).

La création d'une gare routière pour les cars de tourisme est en projet pour que Cassis se dote enfin d'une infrastructure digne de sa notoriété et supprime définitivement la nuisance causée par les cars aux riverains de l'avenue des Carriers.

Après des années de passivité dans ce domaine, « Il est temps d'entrer dans le XXI^e siècle »... comme dirait l'autre !

Quel dommage que l'avenir de Cassis n'ait pas été pensé plus tôt en réservant à l'extérieur de Cassis des terrains pour des parkings de délestage...

A nous de savoir aujourd'hui conjuguer qualité de vie des Cassidens et meilleur accueil des touristes pour faire de Cassis un territoire durable, un territoire qui conjugue enfin environnement, prospérité et avenir de nos jeunes.

Je vous souhaite un très bel été à Cassis et de merveilleuses vacances !

**Cassis est la première ville des Bouches-du-Rhône à avoir reçu la certification pour son système de gestion de la qualité des eaux de baignade ; Port Miou, la première calanque de France à avoir obtenu le Pavillon Bleu !*

Danielle MILON
Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

LA CELLULE DE CITOYENNETÉ ET DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Dans le cadre de la loi de 2007, qui renforce les pouvoirs du Maire en matière de prévention de la délinquance, Danielle Milon a signé en novembre 2010 la convention pour la création de la **Cellule de Citoyenneté et de Tranquillité Publique**.

Celle-ci s'est réunie pour la première fois le 9 mai dernier à l'Hôtel de Ville.

Les différents partenaires : Procureur de la République, Police municipale, Gendarmerie nationale, services sociaux, éducation nationale ont ainsi approuvé la charte de déontologie et de fonctionnement de cette cellule qui se rassemblera tous les deux mois et à tout moment en cas d'urgence, sous la présidence de Madame le Maire.

Ce dispositif s'inscrit dans la politique globale de sécurité mise en place par la ville depuis 2009 et la cellule est le dispositif opérationnel du **CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)** mis en place en début d'année.

Le principe

Convoquer les auteurs d'incivilités et de troubles à l'ordre public. A partir du moment où une infraction est constatée sur le territoire de la commune, la cellule peut assigner les auteurs de troubles (en cas de refus de se présenter, l'information sera transmise au parquet).

Les objectifs

Ils sont multiples et notamment traiter les affaires rapidement, avec célérité afin d'empêcher que la délinquance ne se développe avec le sentiment d'impunité. Cet outil traitera de la délinquance des mineurs et des jeunes essentiellement mais concernent tout citoyen responsable d'incivilité.

Quant aux réponses, elles sont au nombre de trois :

- Le rappel à l'ordre de l'instigateur,
- Une transaction en vue d'une réparation,
- Un accompagnement parental pour les mineurs (des sanctions pouvant aller jusqu'à un travail non rémunéré).

Suite à la réunion de quartier du 21 mai 2011, et à la demande des résidents, un service de contrôle de vitesse a été effectué pendant quelques heures, avenue du 11 novembre au niveau de l'arrêt des cars dans le sens descendant.

A cet endroit, la vitesse est limitée à 30 km/h. Or le seuil de déclenchement du radar a été porté à 45 km/h.

Au cours de ce service, 82 infractions à la vitesse ont été relevées, dont 29 au dessus de 50 km/h. La vitesse maximale enregistrée est de 66 km/h.

**NOUS NE POUVONS
NOUS SATISFAIRE DE CE RÉSULTAT !**

Nous sommes conscients que la lutte contre l'insécurité routière passe par les contrôles de vitesse, mais cela ne suffit pas. Soyons responsables : en roulant plus doucement, nous éviterons non seulement une contravention, mais aussi peut-être nous préserverons des vies.

TRANSPORTS

Toujours mieux !

- **1 – Les navettes du parking relais des Gorguettes**
Afin de ne pas confondre avec la ligne régulière de la Marcouline, la navette est identifiable par la frise « coquillages et jeux de plage » apposée sur les véhicules.

Tarif navette : 1 € A/R. Parking : gratuit

Ligne « Gorguettes – Centre-ville »

Jusqu'au 4 septembre, 7jrs/7

- De 9h à 20h, toutes les 10 minutes,
- De 20h à 1h du matin, toutes les 30 minutes.

Les 14 juillet et 15 août, jusqu'à 2h du matin

2 arrêts desservis :

- Parking des Gorguettes,
- Rond-point de la Source (Casino).

Ligne « Gorguettes – Bestouan – Presqu'île »

Jusqu'au 18 septembre, les week-ends et jours fériés

- De 11h à 20h, toutes les 20 minutes.

4 arrêts desservis :

- Parking des Gorguettes, plage du Bestouan, Parking Presqu'île, Viguierie-Brémond.

- **2 – La Marcouline**

Ligne M1 «Casino - Gorguettes - Gare SNCF»
364 jours/365

- De 6h50 à 20h, toutes les 30 minutes.

Le départ des Gorguettes se fait devant le parking du Tennis-Club. Cette ligne régulière dessert la gare SNCF à chaque rotation, ainsi que 25 autres arrêts dans le centre de Cassis et les extérieurs. Elle dessert également le «Val d'Ore», dans le sens «Gorguettes - Casino» et partage l'emplacement du Petit train, au bas de l'avenue Alphonse Daudet.

- **3 - Le bus à la demande**

Tous les mercredis, vendredis et samedis

- De 9h à 13h

Secteurs desservis :

- **EST** : Revestel, Crêtes, Janots jusqu'au Perthus et à la Gare SNCF;
- **OUEST** : Port-Miou, Presqu'île, Bestouan jusqu'à la Viguierie.

Renseignements au 08 05 05 00 29.

- **4 - L'Adraïado (réservé aux + 65 ans)**

Les lundis, mardis et jeudis

- De 8h30 à 13h

Renseignements au 04 42 98 81 47.

- **5 - L'Adraïa'livre**

Tous les 1er et 3ème mercredis du mois

Un service de portage et de covoiturage qui permet aux Cassidens qui rencontrent des difficultés pour se déplacer de profiter des services de la bibliothèque.
Renseignements au 04 42 01 19 47.

- **6 - Navette touristique Port Miou – Centre Ville**

Tous les jours du 1er juillet au 4 septembre

- De 18h à minuit, toutes les 15 minutes

Tarif : 2 € A/R, (gratuit -7 ans).

Navette de 8 places.

Billets en vente dans la navette

ou à la capitainerie de Port Miou.

Renseignements au 07 86 27 37 66 ou 04 42 01 96 24 de 18h à minuit.

LES VILLAS DES BRAYES

Quarante ans après les premières constructions, le lotissement des Brayes est enfin achevé ! Livraison prévue à l'automne. Ce sont les premiers logements conventionnés individuels réalisés à Cassis.

Pour garder les jeunes familles cassidaines sur son territoire communal, la ville de Cassis se doit de disposer d'un parc de logements locatifs accessibles à tous. Il était donc important de construire ou d'acquérir de nouveaux logements pour les Cassidens.

Dès son arrivée à la mairie, Danielle Milon a relancé une action en faveur des logements sociaux à Cassis. La ville a mis en place une politique dynamique et volontariste en matière d'habitats, par la programmation

d'opération de logements répondant aux besoins et attentes des Cassidens.

Dans un premier temps, la municipalité a renégocié le bail à construction des Brayes, conclu avec la Sogima, et qui, à l'origine, comportait uniquement des logements locatifs à loyer libre. **L'introduction d'une majorité de logements locatifs conventionnés, 16 sur 31 villas dans ce programme, bénéficiera aux jeunes familles cassidaines.**

Après un an et demi de travaux, les villas témoins ont été inaugurées le 26 mai.

De 764 € pour un T3 de 71 m² à 1089 € pour un T5 de 103 m² (loyers mensuels hors

charges), les villas bénéficient toutes de terrasses et de petits jardins, autant d'atouts qui devraient séduire les futurs locataires...

Et pour ceux qui s'interrogent sur le processus d'attribution des villas sociales... Dans un souci d'équité, eu égard au nombre très important de demandes éligibles, l'attribution se fera par tirage au sort.



TRANSPARENCE

A propos de la Promenade des Lombards

Nous sommes tous nostalgiques de la Promenade des Lombard réalisée sous la mandature d'E. Agostini en 1969, promenade rendue depuis impossible par la double dangerosité à la fois des éboulements de la falaise et par les coups de mer dévastateurs et de ce fait fermée en 1995. Faut-il pour autant ranger définitivement la promenade au rayon des temps anciens ?

La promenade telle qu'elle existait est désormais inaccessible et il est vain d'imaginer des subventions européennes pour de tels projets, (ce n'est pas dans leur charge de compétence). En revanche, la mairie travaille depuis 2009 sur un double projet pour ce site :

- Envisager l'ouverture sécurisée de la promenade entre le Corton et la pointe des Lombard (c'est le secteur le plus sain en matière de risques naturels) ;

- Envisager avec les services de l'Etat une promenade amovible pour l'été entre la promenade des Lombard et la Grande plage.

Tout ceci prend du temps, nécessite de longues études de faisabilité et peut s'avérer impossible à réaliser pour des questions de responsabilité, de légalité et de coût budgétaire. Mais cela vaut la peine, comme nous le faisons depuis 2009 d'en étudier la possibilité.

RUBRIQUE DE L'OPPOSITION

C'est déjà le 14 juillet !

Cassis et le stationnement : voilà un sujet vu et revu depuis des décennies et qui pourtant fait toujours débat...Avouez que le stationnement est complètement anarchique dans notre village. La « bagnole » a tout envahi. Votre tranquillité et votre sécurité ne sont plus assurées. Que dire de nos trottoirs et de l'occupation du domaine public : malheurs aux piétons, malheurs aux poussettes, malheurs aux personnes à mobilité réduite. A l'heure du Développement Durable où les villes se dotent d'un Agenda 21 dans le but, entre autre, de « désasphyxier » les centres, la Mairie souhaite attirer encore plus de voitures dans nos rues en

construisant un grand parking aux Mimosas. On croit rêver...et pourquoi pas un parking de 4 étages aussi ! Soyons sérieux, il est temps d'entrer dans le XXIe siècle. Cassis est un petit joyau fragile qui mérite bien quelques minutes en navette pour être visité. Nous savons tous l'intérêt primordial que revêt le tourisme. Certes, les visiteurs doivent pouvoir accéder au centre avec facilité mais il faut aussi penser aux résidents, aux Cassidens qui sont contraints de « vivre » les week-ends et la période estivale comme un « 14 juillet » permanent. Cela suffit. Pour sortir de cette situation, que peut-on proposer ? Il est important d'étendre les parkings de « délestage » à l'extérieur du village avec un

système de navettes adapté et de conserver le parking des mimosas à l'usage des Cassidens qui vivent le village au quotidien. Nous ne pensons pas que la construction d'un grand parking au cœur du village soit la solution à tous nos problèmes. Au contraire... Charles F. Kettering écrivait « Je m'intéresse à l'avenir parce que c'est là que je vais passer le reste de ma vie. »

« Ensemble pour Cassis »

J.Boyer,C.Marechal,M.Signouret

La liste «Vivre Cassis Autrement» n'a pas utilisé l'espace que nous lui réservions.

CULTURE ET ANIMATIONS AU FIL DE L'ÉTÉ

Faire vivre Cassis aux 4 saisons, redonner vie au village autour de la convivialité et de l'accueil dans la proximité est un des objectifs que nous nous sommes fixés voici trois ans.

Nous avons donc décidé de remettre Cassis en scène avec une politique culturelle riche. En voici les temps forts :

LE QUAI DES ARTISTES

Chaque année, la Ville de Cassis organise la manifestation « Le Quai des artistes » et poursuit sa célébration de l'art dans la rue en donnant rendez-vous au public chaque soir le long du quai Calendal à partir de 18h30. Elle permet à des artistes locaux ou régionaux de faire connaître leurs œuvres, pendant la période estivale. Cette animation attendue et appréciée, s'intègre dans un ensemble de manifestations estivales réparties dans tout le village. A découvrir le soir en flânant sur le quai Calendal du 4 juillet au 4 septembre. Renseignements : 04 42 01 66 52.

LE MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

Du 1er juillet au 30 août à partir de 18h30, sur la place Baragnon, les artisans exposent bijoux, vêtements, décoration, idées cadeaux. Une paisible promenade shopping sous la fraîche couverture des platanes.

LE WALL FOR

Après le succès de la 1ère édition en 2010 qui accueillait l'artiste américain Peter Beard, l'association Wall for et la ville de Cassis proposent cette année un diaporama géant de photographies choisies de Yann Arthus Bertrand et Nicolas Henry, le 2 Juillet sur la falaise du château, ce qui promet à nouveau un spectacle grandiose. La projection débutera vers 22h45. La grande plage de Cassis, dominée par la falaise et son château, reste le lieu idéal pour admirer les images géantes projetées. Elle sera suivie d'un concert de Raoul Paz. Succédant à Vieux Farka Toure, Raoul Paz nous offrira cette année sa musique rock empruntée de sonorités cubaines, son pays d'origine.



D'autre part, l'association WALL FOR, en partenariat avec le magazine PHOTO et les laboratoires Picto Méditerranée, organise un concours auprès des étudiants en école d'art et de photographie européennes qui donne lieu à une exposition « SOUS LES PAS », présentant le travail photographique de 4 lauréats dans 4 catégories : nature, mode, photojournalisme, art et design. Les photos sélectionnées sont exposées d'une manière originale : imprimées sur dalles, apposées à même le quai du port jusqu'au 4 juillet. Plus d'infos sur www.wallfor.fr

LES COMPTOIRS DU JAZZ

Des ambiances jazzy, des soirées détente autour d'un verre de vin de Cassis et d'un apéritif dinatoire, les Comptoirs du Jazz remettent le couvert cette année encore ! De 19h30 à 21h30, 5 dates à ne pas rater : **17 juillet** : Daniel Huck quintet, plébiscité lors de son passage l'an dernier, il nous revient avec



sa bonhomie, ses scats et son swing légendaire.

24 juillet : Jazz à 5, grands standards de l'afro-jazz.

31 juillet : André Tadeï quintet, soirée consacrée au jazz de la Nouvelle Orléans et de Chicago.

7 août : La chanteuse Kristin Marion, pour les plus grands standards du middle-jazz.

14 août : Hommage à Chet Backer, pour la dernière soirée, par le trompettiste Eric Turpin.

Sur le toit de l'Oustau Calendal.

Infos au 0892 259 892.

LE CINÉMA D'ÉTÉ

La salle de spectacles du Centre culturel devient salle de projection les mercredis, jeudis et vendredis soirs. Du 16 juillet au 28 août, un film différent chaque soir vous sera proposé à 21h30 (programme sur les panneaux d'affichage municipaux) - Tarif : 6 €.

EXPOSITION « LA GROTTTE COSQUER : ITINÉRAIRE D'UNE DÉCOUVERTE »



Sanctuaire unique au monde, cette grotte sous-marine, dans le massif des Calanques entre Marseille et Cassis, abrite plusieurs dizaines d'œuvres peintes et gravées il y a environ 27 000 et 19 000 ans. Découverte en 1985, elle est officiellement déclarée en 1991 par son inventeur Henri Cosquer et classée monument historique la même année.

Suite à l'immense succès de la 1ère édition, la ville de Cassis organise avec l'aimable concours d'Henri Cosquer, pour la deuxième année consécutive, l'exposition « La Grotte Cosquer : itinéraire d'une découverte » jusqu'au 30 septembre, à la MEVA. Une présentation illustrée et complétée par la projection du film « Le secret de la Grotte Cosquer ». Conférences à la MEVA : 29 juillet, 26 août et 16 septembre à 18h.

INFORMATIONS PRATIQUES :

MEVA - Tél : 04 42 01 20 64 - associations@cassis.fr
Tarifs : visite (expo + film) : 2 €, 1 € – 16ans.
Conférences : 5 €.

Jours et heures des visites à heures fixes :

Jun et septembre : Mardi, jeudi, vendredi : 15h, 16h, 17h et mercredi : 10h, 11h.

Juillet et août : Mardi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche : 15h, 16h, 17h et mercredi 10h, 11h.

Billetterie : Office de Tourisme et des Congrès aux jours et heures d'ouverture de l'office. Tél. 0892 259 892.

UNE SOIRÉE EN PROVENCE AUTOUR DE L'ANCHOÏADE

Le temps d'une soirée, une merveilleuse rencontre entre tradition et modernité.

Jeudi 21 juillet dès 18 heures, le défilé des groupes folkloriques sillonnera les rues du village et sur le port.

19h30, place au spectacle « Festival des Cultures du Monde », 7 groupes pour 7 pays vous présenteront leurs danses traditionnelles suivi de l'anchoïade et d'un verre de vin blanc sur la place Baragnon. Un magnifique moment de convivialité.



FEUX D'ARTIFICE

14 juillet 22h30 : Hommage à l'exceptionnelle carrière de Michel Legrand

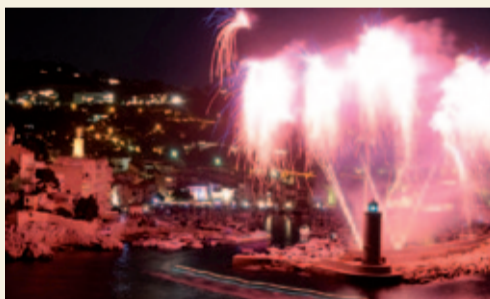
Musicien surdoué, compositeur, pianiste, auteur de chansons, chef d'orchestre estimé, pianiste virtuose de jazz, Michel Legrand est un artiste à la renommée internationale qui maîtrise avec une facilité déconcertante les étapes les plus diverses qui font d'un morceau de jazz une perle de la musique. Il a ainsi composé plus de 200 musiques pour le cinéma et la télévision, plusieurs comédies musicales, et a à son actif plus de 100 albums et 3 Oscars.

15 août 22h : Hommage à l'œuvre de Stanley Kubrick

Grand demiurge du cinéma, Kubrick a construit une œuvre qui semble à première vue composée d'éléments hétérogènes : film noir (L'Ultime Razzia), science-fiction (2001, l'Odyssée de l'espace), anticipation sociale (Orange mécanique), reconstitution historique (Barry Lyndon), épouvante (Shining), film de guerre (Full Metal Jacket). Mais tous ces titres, quel que soit leur genre d'appartenance, constituent une réflexion visionnaire, profonde et désabusée sur l'homme, ses rapports avec la science et la technique, son évolution et son identité même.

Pour information, ce sont les deux seuls feux d'artifice organisés et tirés par la ville de Cassis.

NUITS VAGABONDES



Pour la 3ème année consécutive, l'association « Cassis Organisation » organise pour l'été 2011 une nouvelle série de concerts gratuits en plein air. L'année dernière, lors des concerts sur le port dans le cadre des Nuits Vagabondes, 10 000 personnes étaient venues danser sur les quais du Port au son des notes du célèbre groupe ABBA ou chanter de manière nostalgique sur les reprises de l'indétrônable et célèbre groupe britannique les « Beatles ». Les années précédentes, cette association nous a fait découvrir plusieurs artistes et groupes musicaux tels que Louisy Joseph, The Silencers, Vieux Farka Touré, Michaël Jones, Mélino. Le 2 juillet lors du « Wall for », elle organise un concert exceptionnel de Raul Paz et ses 9 musiciens. Durant l'été, trois rendez-vous sont désormais fixés, le 16 juillet « Cover Queen », tribute de « Queen » et le 13 août Empty Spaces,

tribute du groupe « The Pink Floyd ». Ces deux concerts se produiront sur l'extrémité du môle vieux face au port de Cassis. Le groupe « Nikita » prévu pour le 20 août est pour l'instant programmé sur la place Mirabeau. Il est vrai que l'organisation de tous ces concerts gratuits représente un travail colossal non sans embûche et impondérable, mais grâce à l'assistance sans limite de la mairie et des services techniques, vous pourrez une fois de plus profiter de belles soirées musicales pour l'été 2011.



■ **16 juillet 21h30** : Concert hommage à Queen, groupe britannique qui a vendu plus de 300 millions d'albums. Un sondage d'opinion commandé en Grande-Bretagne par la BBC Two et paru en 2007 fait de Queen le « meilleur groupe britannique de tous les temps », devançant de peu les Beatles et les Rolling Stones. Etant l'un des pionniers du clip vidéo exploité avec succès dès 1975, le groupe a conservé, malgré la mort de son leader Freddie Mercury en 1991, de très nombreux admirateurs inconditionnels dans le monde entier.

■ **13 août 21h30** : Concert hommage à Pink Floyd, groupe britannique de rock progressif et psychédélique formé en 1964 reconnu pour sa musique planante et expérimentale, ses textes philosophiques et satiriques, ses albums-concept et ses performances en concert originales et élaborées. De ses débuts à aujourd'hui, le groupe a vendu plusieurs centaines de millions d'albums à travers le monde.

■ **20 août 21h30** : Concert Nikita, plus de 12000 kms de concerts entre France et Espagne, un album enregistré au Brésil, le nîmois Nikita mélange en espagnol des textes revendicatifs sur des rythmes afro-brésilien, reggae et aux sonorités latines.

NOCTURNES LITTÉRAIRES

Une façon originale de rapprocher les écrivains de leur public.

Une quarantaine d'auteurs dédicaceront leurs ouvrages au public sur les quais du port de 19h à minuit, le mercredi 10 août.

ET AUSSI :

Au Musée municipal d'Arts et Traditions Populaires

■ Exposition Raphaël Ponson

Du 13 juillet au 18 septembre, du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Tarifs : Entrée gratuite en visite libre, 3 € la visite guidée et 2,50 € pour les groupes en visite guidée (à partir de 10 pers).

■ Exposition permanente « Sur les traces du Cassis Antique »

En partenariat avec le Département des Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines. Renseignements : 04 42 01 88 66 ou musee@cassis.fr

Les joutes

Organisées par le Cercle nautique, elles auront lieu samedi 23 juillet à partir de 18 heures.

D'autres manifestations vous attendent dans les pages agenda.

LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE À CASSIS

Cassis, première ville des Bouches-du-Rhône à recevoir la certification de son système de gestion de la qualité des eaux de baignade

Depuis 3 ans, nous avons fait le choix d'offrir aux baigneurs une eau dont la qualité tend vers l'excellence, en réalisant sur nos plages des analyses quotidiennes.

La surveillance réglementaire de nos lieux de baignade pour prévenir tous risques pour la santé des baigneurs est assurée par l'ARS (Agence Régionale de la Santé). Il s'agit de 62 analyses réalisées de juin à septembre de façon bi hebdomadaire.

En plus de ces analyses réglementaires, nos plages font l'objet d'un suivi en gestion active, par la SEERC (filiale de la Lyonnaise des eaux), c'est-à-dire d'un suivi quotidien de la qualité des eaux de baignade, soit 149 analyses réalisées en 2010.

A cette gestion planifiée, s'ajoute la mise en place par la commune d'un système dit de «gestion de crise», permettant à tout moment de saisir le prestataire afin de réaliser des prélèvements suite à une suspicion de pollution.

Cette démarche permet d'anticiper les risques et de procéder ou non à la fermeture du site de baignade pour que les baigneurs soient assurés de toujours profiter d'une eau de baignade de bonne qualité.

Ce système dynamique a déjà permis la ré-obtention en 2009, en 2010 et en 2011 du Pavillon bleu et son obtention cette année pour la calanque de Port Miou, une première pour une calanque !

Poursuivant notre dynamique d'anticipation, nous nous sommes lancés il y a quelques mois dans une nouvelle démarche : la certification de notre système de gestion de la qualité des eaux de baignade.

Cette certification est proposée conjointement par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable, et de l'Aménagement du Territoire et

le Ministère de la Santé et des Sports.

Après deux jours d'audit, le bureau Véritas nous a remis l'attestation officielle de cette certification mardi 31 mai.

Cassis est donc la première ville des Bouches-du-Rhône à officiellement respecter les futures obligations de la Directive européenne de 2006 concernant la qualité des eaux de baignade et ce, deux ans avant son entrée en vigueur.

Quant aux objectifs de cette certification, ils sont au nombre de quatre :

- Répondre à un référentiel qui permet de valoriser nos efforts pour aboutir à une bonne qualité des eaux de baignade ;
- Garantir nos méthodes de surveillance et de gestion des eaux de baignade visant une amélioration de la qualité des eaux et une recherche constante des sources éventuelles de pollution ;
- Informer au mieux le public de la qualité des eaux de baignade, des éventuelles pollutions et sources de pollution et des mesures prises par la commune ;
- Entrer dans un système d'amélioration continue qui fait participer l'ensemble des acteurs du système, y compris le public.



Cassis, organisatrice des 3èmes Rencontres Nationales sur les eaux de baignade en zone littorale

Pour encourager d'autres collectivités à nous suivre dans ces démarches et mutualiser nos expériences, nous avons souhaité, à un an du forum sur l'eau de Marseille, organiser les 3èmes Rencontres

Nationales sur les eaux de baignade en zone littorale dans notre beau village, les 7 et 8 juin derniers. Pendant deux journées, nous nous sommes concertés avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux, et avons participé activement, à notre échelle, à relever ces défis essentiels liés à la gestion de l'eau.



A cette occasion, l'Oustau Calendal accueillait deux espaces : l'un d'exposition et l'autre de conférences.

Madame Danielle Milon, Maire de Cassis, Monsieur Eugène Caselli, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Monsieur Didier Reault, Conseiller municipal de Marseille délégué à la mer, au nautisme, aux plages et Parc national des Calanques, Conseiller général des Bouches-du-Rhône et Madame Françoise Gaunet-Escaras, Adjointe au Maire de Marseille ont exprimé leur soutien à de telles manifestations et leurs attentes quant à des débats intéressants et instructifs dès l'ouverture du colloque.

Parallèlement aux conférences, les élèves de classes de primaire des écoles de Cassis ont circulé sur l'espace d'exposition ouvert par les partenaires de l'évènement. Ils ont pu découvrir le cycle de l'eau, le principe de l'assainissement, la diffusion des pollutions, le fonctionnement d'une station d'épuration ou encore le contrôle de la qualité de l'eau et la durée de vie des déchets.

La clôture de ce colloque a mis en évidence les problématiques liées à la qualité de l'eau de baignade, la motivation et la volonté de chacun pour aboutir à une eau de baignade de qualité en zones littorales.

L'ECHO DES ASSO

Cassis animation

Une vingtaine de bénévoles de Cassis animation s'investissent pour assurer les fêtes locales traditionnelles. Depuis le début de l'année, ce groupe a organisé entre autres :

- le carnaval des enfants,
- les œufs de pâques dans le jardin public,
- le pique-nique de la Saint-Jean avec la soupe au pistou,
- la sardinade de la Saint-Pierre et la procession en mer,
- La soirée anchoïade avec les groupes folkloriques.

Tous ces bénévoles participent aux préparatifs des festivités sous la direction d'Yves Serraf, Président de l'association.

Le tout en collaboration étroite avec les services municipaux, tant au niveau administratif que technique, pour que Cassis maintienne la tradition festive si chère à sa population et aux touristes.



L'association Cassis Bio Marine

Cassis Bio Marine a pour but d'initier le grand public à la biodiversité marine et terrestre du massif des calanques et des environs. Elle a pour objet aussi de faire partager la passion de la mer, ainsi que la compréhension de cet écosystème afin de mieux le protéger.

C'est à bord du voilier « Marvin » que l'association vous propose de découvrir et d'apprécier ce milieu marin du littoral. La calanque de Port-Miou est le point de départ de ce voyage qui vous permettra de découvrir des panoramas impressionnants entre la roche blanche (calcaire) parsemée de pins d'Alep, et les eaux transparentes, turquoises, qui vous attendent pour la baignade.

Contact : Pascale Barsi, Présidente
Tél. : 06 22 90 20 88 ou www.cassisbiomarine.fr

L'association H2Arts

H2Arts s'installe aux Salles voûtées du 13 au 25 juillet pour présenter le tour d'Europe d'Hélène Havlik, la pureté sensuelle des sculptures de Bernadette Blanc, les toiles contrastées de Fabrice Doutard, la grâce des personnages de Pascaline Aubert, les aplats de couleurs d'Anne Sophie Ferec, l'univers féérique de Douglas Martin et les «instants monochromes» de Sophie Gotti. De nouveaux talents avec Chantal Giusiano et ses objets du quotidien «revisités» et le Cassis de Sonia Rehel.

Contact : Muriel Havlik, Présidente
Tél. : 06 79 49 74 07 ou muriel.havlik@orange.fr

PÊLE MÊLE !

La Fête des voisins

Cette année la ville est devenue partenaire de l'association *Immeubles en Fête* qui organisait la 12^e édition de la Fête des voisins destinée à favoriser les liens de solidarité et de proximité. La municipalité a acquis un kit composé de supports de communication : affiches, tee-shirts, ballons. Ils ont été offerts dans les quartiers



qui ont organisé la fête comme Cassis Bellevue le 4 juin, la rue Thérèse Rastit le 7 juin et la Presqu'île le 1er juillet.

A la MEVA, lieu de rendez-vous de tous les Cassidens, la fête s'est déroulée le 24 mai, avec la participation d'une soixantaine de personnes.

Un beau moment de convivialité !

Matinée «Recrutement vendanges»

Le service Avenir Emploi du CCAS de Cassis organise, **vendredi 8 juillet 2011**, une matinée « Recrutement vendanges ». Il est important de prévoir un CV, une lettre de motivation, une pièce d'identité et la copie de la carte vitale. Rendez-vous de 9h à 12h au CCAS, 10 rue Thiers.

Inscription des nouveaux arrivants aux transports et à la restauration scolaires

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2011-2012, les inscriptions sont prises en mairie à compter du 7 juillet, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, au guichet n° 2 du rez-de-chaussée «Vie scolaire». Pour les réinscriptions il suffit de prendre contact par téléphone au 04 42 01 66 67. Concernant le transport dont les lignes sont gérées par le Conseil général, les inscriptions se font également en mairie jusqu'au 31 juillet. Pour les inscriptions SNCF, il faut s'adresser directement à la gare.

Cassis, en route pour la télé tout numérique

L'heure de s'équiper tout en numérique approche à grands pas ! En effet, l'arrêt de diffusion des 6 chaînes principales telles que TF1, France 2, France 3, Canal+ en clair, France 5/Arte, M6, en analogique (réception sur une simple antenne) est prévu pour le **5 juillet 2011** !

Pas de panique ! A cette occasion une information mobile «Tous au numérique» s'installe à Cassis, vendredi 1er juillet de 9h à 16h sur l'esplanade Aristide Briand. Des techniciens sont à votre disposition pour vous donner toutes les informations indispensables à ce changement, ainsi que tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin. Un centre d'appel 0 970 818 818 et un site internet www.tousaunumerique.fr sont également disponibles. On y trouve toutes les informations nécessaires sur les équipements, les aides et les points d'informations près de notre commune.

Retrouvez la rubrique «Vos élus vous reçoivent» et le «Point Travaux» sur le site de la ville : www.cassis.fr

Directeur de la publication : Danielle Milon - Crédit photos : Service Communication - Mairie de Cassis.
Imprimerie Print Concept 04 91 19 12 10 - Imprimé en Provence sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique.

LE CASSIDEN

AGENDA JUILLET

**EXPOSITION PERMANENTE
SUR LES TRACES DU CASSIS ANTIQUE**
Jusqu'au 1^{er} septembre, Musée 04 42 01 88 66



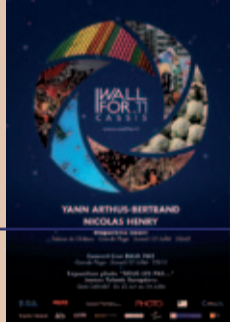
**EXPOSITION
«LA GROTTTE COSQUER :
ITINÉRAIRE D'UNE
DÉCOUVERTE»**
Tarifs : 2 € (visite et film), 1 € -16 ans.
Renseignements et billetterie à l'Office de Tourisme 0892 259 892
Jusqu'au 30 septembre, Meva

VENDREDI 1^{ER} JUILLET

EXPOSITION DE PEINTURES
par Marie Carmen Colombo
Jusqu'au 11 juillet, Salles voûtées

MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE
de 18h30 à minuit Rens. 04 42 01 66 56
Jusqu'au 30 août, place Baragnon

**EXPOSITION PHOTOS
«SOUS LES PAS»**
Jusqu'au 4 juillet, quai Calendal



SAMEDI 2 JUILLET

CONCERT GUITARE
de Pierre Touati
18h30, plage de la Grande Mer

DIAPORAMA GÉANT
des œuvres et en présence de Yann Arthus Bertrand et Nicolas Henry
22h45, falaise du château



CONCERT Raul Paz
23h15, esplanade de Gaulle



SAMEDI 2 JUILLET

**PÈLERINAGE NOTRE DAME DE SANTÉ
ET DE BON VOYAGE** 04 42 01 70 72
5h, départ église Saint-Michel

SORTIE MOZART L'OPÉRA ROCK
Organisée par le Centre culturel. Tarif : 51,50€.
21h, Zénith de Toulon Rens. 04 42 01 92 62

DIMANCHE 3 JUILLET

PLACE AUX PEINTRES
Par l'association l'Art et la Manière
De 9h à 19h, jardin public 04 42 01 80 04

LUNDI 4 JUILLET

QUAI DES ARTISTES
de 18h30 à minuit Rens. 04 42 01 66 52
Jusqu'au 4 septembre, quai Calendal

MARDI 5 JUILLET

LIVRES EN FUGUE
Des livres vous attendent. Rens. 04 42 01 19 47
Jusqu'au 27 août, jardin de la bibliothèque

EXPOSITION LES CASSIDENS S'EXPOSENT
Entrée libre. Rens. 04 42 01 19 47
Jusqu'au 31 août, bibliothèque Ariane

MERCREDI 6 JUILLET

FESTIVAL DES NOUVEAUX MONDES
Rencontres & conférences. Rens. 04 42 01 77 73
Jusqu'au 14 juillet, Centre culturel

**LES JOURNÉES DU CENTRE CULTUREL
L'ARDÈCHE INSOLITE** Rens. 04 42 01 77 73
Jusqu'au 7 juillet

6, 13, 20 ET 27 JUILLET

LE JARDIN DES CONTES
A partir de 3 ans.
Rens. 04 42 01 19 47,
bibliotheque@cassis.fr
11h, jardin public



SAMEDI 9 JUILLET

SOIRÉE DE LA PLAISANCE
Tenue blanche et feu d'artifice au menu.
Organisée par GTC Cassis.
20h, Yacht Club de Cassis

MARDI 12 JUILLET

VOYAGE IMPRESSIONNISTE ET SACRÉ
Récital de chant sacré et profane. Libre participation. Rens. 03 89 23 69 33
20h30, église Saint Michel

**SORTIE NOCTURNE DU CENTRE CULTUREL
LES CHORÉGIES D'ORANGE «AIDA»**
Tarif = 96,50€. Rens. 04 42 01 92 62
21h45, théâtre antique d'Orange

MERCREDI 13 JUILLET

**EXPOSITION
«CASSIS DANS LA LUMIÈRE
DE RAPHAËL PONSON»**
Vernissage à 11h30
Visite guidée 3 €. Jusqu'au 18 septembre, Musée



EXPOSITION DE PEINTURES

par l'association H2 arts
Jusqu'au 24 juillet, Salles voûtées



**Mercredi 13 juillet
RETRAITE AUX FLAMBEAUX**
Flambeaux offerts par la ville de Cassis
21h, place Baragnon Rens. 06 85 25 04 37

**Jeudi 14 juillet
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**
11h, place Baragnon
FEU D'ARTIFICE
Hommage à Michel Legrand
22h30, port de Cassis
BAL PUBLIC
Avec l'orchestre d'Eric Roy
22h30, place Baragnon

JEUDI 14 ET 21 JUILLET

PROMENADE RACONTÉE DANS LE VILLAGE
Tarifs = 8€, gratuit -12ans. Rens. 06 07 32 10 31
10h, RDV à l'Office de Tourisme

SAMEDI 16 JUILLET

CINÉMA D'ÉTÉ
Tous les mercredis, jeudis et vendredis.
Tarif : 6 €. Rens. 04 42 01 77 73
Jusqu'au 28 août
21h30, Centre culturel

**NUITS VAGABONDES
CONCERT «HOMMAGE À QUEEN»**
21h30, Môle vieux Gratuit

DIMANCHE 17, 24 ET 31 JUILLET

LES COMPTOIRS DU JAZZ
17 juillet DANIEL HUCK QUINTET
24 juillet JAZZ À 5
31 juillet ANDRÉ TADDEÏ QUINTET
Renseignements à l'Office de Tourisme
0892 259 892
19h30, Toit de l'Oustau Calendal

MARDI 19 JUILLET

DON DU SANG
15h, Oustau Calendal

**VISITE GUIDÉE
DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL**
Suivie d'un apéritif. Organisé par la paroisse de Cassis. Rens. 04 42 01 70 72
18h, église Saint-Michel

MERCREDI 20 JUILLET

Danielle MILON, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de Ville

JEUDI 21 JUILLET

**UNE SOIRÉE EN PROVENCE
AUTOUR DE L'ANCHOÏADE**
18h, défilé des groupes folkloriques puis dégustation de l'anchoïade
19h30, spectacle du Festival des Cultures du Monde. Tarif : 4 €. Place Baragnon Rens. 04 42 01 66 52

22, 23 ET 29 JUILLET

**FESTIVAL DES JEUNES ESPOIRS DE LA
MUSIQUE CLASSIQUE**

22 juillet RÉCITAL DE FLÛTE TRAVERSIÈRE, CLARINETTE BASSE ET TRAVERSO
Par Fabrice Ropolo.
23 juillet RÉCITAL DE PIANO
par Emilie Capulet.
29 juillet LES GRANDS AIRS DU LYRIQUE
par Stéphanie Mahue.
Organisé par l'agence Féminin Pluriel.
Réservation au 06 14 31 59 55. Tarif : 25 €. 21h, Fondation Camargo

VENDREDI 22 JUILLET

**SORTIE NOCTURNE DU CENTRE CULTUREL
BÉJART BALLET LAUSANNE** Tarif : 32€
22h, Châteaullon Rens. 04 42 01 92 62

SAMEDI 23 JUILLET

TOURNOI AMICAL DE JOUTES
Organisé par le Cercle Nautique de Cassis
18h, port de Cassis

DIMANCHE 24 JUILLET

EXPOSITION DE PEINTURES
par la Société des Peintres Cassidains.
De 9h à 19h, jardin public Rens. 04 42 01 87 49

VENDREDI 29 JUILLET

**CONFÉRENCE
COSQUER
«LA GROTTTE COSQUER :
ITINÉRAIRE D'UNE
DÉCOUVERTE»**
Par Henri Cosquer.
Tarif : 5 €. Billetterie à l'Office de Tourisme.
18h, MEVA



SAMEDI 30 JUILLET

BAL DES POMPIERS
Entrée gratuite. Restauration sur place.
19h, promenade Aristide Briand

ET AUSSI DU SPORT ET DES LOISIRS TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

STAGES MULTISPORTS POUR LES ENFANTS
De 14h à 16h30
du 4 au 8 juillet, du 18 au 22 juillet
et du 25 au 29 juillet

▪ Activités : voile, kayak, futsal, tir à l'arc, randonnée aquatique.
Infos au 04 42 01 71 32 ou 06 77 42 28 29.

LE CENTRE AÉRIÉ (à partir de 3 ans scolarisés)
Tous les jours de la semaine,
du 4 juillet au 25 août
▪ Infos au 04 42 01 31 33

L'ÉCOLE DE VOILE (à partir de 7 ans)
Tous les jours, du 4 juillet au 2 septembre
▪ Infos au 04 42 01 16 65

L'ESPACE JEUNES (12/17 ans)
Ouvert tous les jours de 15h à 19h
Et tous les jours de 19h à 21h
▪ Activités sportives au gymnase et au stade du Pignier. (Sauf week-end).

LE SENTIER SOUS MARIN « OLIVIER GUYS »
Promenade des Lombards
▪ Venez découvrir la richesse de nos fonds marins. Infos au 04 42 01 89 16.

NOUVEAUTÉS

LE RÉVEIL MUSCULAIRE (pour adultes)
De 8h à 9h, plage du Grand large et plage du Bestouan ;

LES ANIMATIONS SUR LA PLAGE
(à partir de 7 ans)
De 10h à 11h30, plage du Grand large
Infos au 04 42 01 87 60

LE PARC AVENTURES au Parc Régis Vidal
▪ Activités et balades acrobatiques dans les branches (à partir de 2 ans).
Cassis Forest : 06 34 37 18 92.

LE STADE NAUTIQUE CAP PROVENCE

au Parc Régis Vidal
▪ Un bassin sportif sur 8 couloirs et un bassin ludique avec rivière et cascade artificielle. Horaires d'ouverture, tarifs et infos au 04 42 71 64 43 ou sur www.carilis.fr

Tennis, randonnées, aviron, kayak, plongée, pédalo, padel, planche à voile... sont également proposés par les associations cassidaines. Renseignements à l'Office de Tourisme : 0892 259 892 et au Centre culturel : 04 42 01 77 73.

LE CASSIDEN

AGENDA AOÛT

LIVRES EN FUGUE

Déposés sur une table, à l'ombre d'un platane, des livres vous attendent.
Rens. 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr
Jusqu'au 27 août,
jardin de la bibliothèque Ariane

CINÉMA D'ÉTÉ

Tous les mercredis, jeudis et vendredis.
Tarif : 6 €. Rens. 04 42 01 77 73
Jusqu'au 28 août
21h30, Centre culturel

MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

de 18h30 à minuit
Rens. 04 42 01 66 56
Jusqu'au 30 août, place Baragnon

EXPOSITION LES CASSIDENS S'EXPOSENT, BALADES EN VILLES

Entrée libre.
Rens. 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr
Jusqu'au 31 août, bibliothèque Ariane

EXPOSITION PERMANENTE

SUR LES TRACES DU CASSIS ANTIQUE
En partenariat avec le Département des Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines.
Jusqu'au 1^{er} septembre,
Musée

QUAI DES ARTISTES

Artistes locaux ou régionaux, peintres, caricaturistes ...
Rens. 04 42 01 66 52
de 18h30 à minuit
Jusqu'au 4 septembre, quai Calendal

EXPOSITION «CASSIS DANS LA LUMIÈRE DE RAPHAËL PONSON»

Exposition visible :
du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Entrée libre. Visite guidée : 3 €.
Rens. 04 42 01 88 66
Jusqu'au 18 septembre,
Musée



EXPOSITION «LA GROTTTE COSQUER : ITINÉRAIRE D'UNE DÉCOUVERTE»

Jours et heures des visites : mardi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche à 15h, 16h, 17h et mercredi à 10h et 11h.
Tarifs : 2 €, 1 € -16 ans.
Billetterie à l'Office de Tourisme aux jours et heures d'ouverture de l'office.
Rens. 0892 259 892.
Jusqu'au 30 septembre, Meva



MERCREDI 3, 10, 17 ET 24 AOÛT

LE JARDIN DES CONTES

Au détour du marché, prenez le temps d'écouter avec vos enfants, les merveilleuses histoires de fées, de princesses ou d'ogres.
A partir de 3 ans.
Avec l'association « A petits sons ».
Rens. 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr
11h, jardin Public



JEUDI 4, 11, 18 ET 25 AOÛT

PROMENADE RACONTÉE DANS LE VILLAGE

par Jean-Pierre Cassely.
Tarifs = 8€, gratuit -12ans.
Rens. 06 07 32 10 31 ou
www.provence-insolite.org
10h, RDV à l'Office de Tourisme

VENDREDI 5 AOÛT

EXPOSITION DE PEINTURES

par Robert Petretto
Jusqu'au 15 août, Salles voûtées

DIMANCHE 7 AOÛT

PLACE AUX PEINTRES

Par l'association l'Art et la Manière.
Rens. 04 42 01 80 04, peindreacassis@aol.com
De 9h à 19h, jardin public

DIMANCHE 7 ET 14 AOÛT

LES COMPTOIRS DU JAZZ

7 août, KRISTIN MARION
14 août, HOMMAGE À CHET BACKER

Office de Tourisme :
0892 259 892
19h30, Toit Oustau Calendal



MARDI 9 AOÛT

VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL

Suivie d'un apéritif. Organisé par la paroisse de Cassis. Rens. 04 42 01 70 72.
18h, église Saint-Michel

MERCREDI 10 AOÛT

NOCTURNES LITTÉRAIRES

Une façon originale de rapprocher les écrivains de leur public. Une démarche inédite qui permet à de nombreux auteurs de renom de rencontrer les habitants et les vacanciers. Près de 40 écrivains dédicaceront leurs ouvrages.
A partir de 19h, quai Calendal

VENDREDI 12 AOÛT

THÉÂTRE «AU REVOIR ET MERCI»

de et avec Jean-Luc Bosso. Tarif : 12 €.
Réservation au 06 79 32 32 84.
21h, Oustau Calendal

SAMEDI 13 AOÛT

25ÈME TOURNOI OPEN CASSIS

Rens. au 04 42 01 21 24
Jusqu'au 3 septembre,
Tennis Club des Gorguettes

NUITS VAGABONDES

CONCERT «HOMMAGE À PINK FLOYD»
Gratuit. Organisé par Cassis Organisation et la ville de Cassis.
21h30, Môle vieux

LUNDI 15 AOÛT

FEU D'ARTIFICE

« HOMMAGE À L'ŒUVRE DE STANLEY KUBRICK »
22h, port de Cassis



BAL PUBLIC

avec l'orchestre «Kontrast». Organisé par Cassis Animation et la ville de Cassis
22h30, place Baragnon

MERCREDI 17 AOÛT

DON DU SANG

15h, Oustau Calendal

JEUDI 18 AOÛT

EXPOSITION DE PEINTURES

1ÈRE BIENNALE INTERNATIONALE DU PASTEL DE CASSIS 2011
Par l'association l'Art du Cœur de l'Art
Jusqu'au 30 août, Salles voûtées

SAMEDI 20 AOÛT

NUITS VAGABONDES

CONCERT «NIKITA»
Gratuit. Organisé par Cassis Organisation et la ville de Cassis.
21h30, place Mirabeau

DIMANCHE 21 AOÛT

EXPOSITION DE PEINTURES

Par la Société des Peintres Cassidains.
Rens. 04 42 01 87 49.
De 9h à 19h, jardin public

LUNDI 22 AOÛT

CÉRÉMONIE DU 67ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE CASSIS

11h, place Baragnon

VENDREDI 26 AOÛT

CONFÉRENCE «LA GROTTTE COSQUER : ITINÉRAIRE D'UNE DÉCOUVERTE»

par Henri Cosquer, inventeur de la Grotte.
Tarif : 5 €.
Renseignements au 0892 259 892.
Billetterie à l'Office de Tourisme.
18h, MEVA



ET AUSSI DU SPORT ET DES LOISIRS TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

STAGES MULTISPORTS POUR LES ENFANTS

De 14h à 16h30,
du 1er au 5 août et du 8 au 12 août

- Activités : voile, kayak, futsal, tir à l'arc, randonnée aquatique.

Infos au 04 42 01 71 32 ou 06 77 42 28 29.



L'ÉCOLE DE VOILE

(à partir de 7 ans)

Tous les jours,
jusqu'au 2 septembre

Infos au 04 42 01 16 65



LE CENTRE AÉRÉ (à partir de 3 ans scolarisés)

Tous les jours de la semaine,
Jusqu'au 25 août

Infos au 04 42 01 31 33

L'ESPACE JEUNES (12/17 ans)

Ouvert tous les jours de 15h à 19h
Et tous les jours de 19h à 21h

- Activités sportives au gymnase et au stade du Pignier (sauf week-end).

LE SENTIER SOUS MARIN « OLIVIER GUYS »

Promenade des Lombards
Venez découvrir la richesse de nos fonds marins. Infos au 04 42 01 89 16.

NOUVEAUTÉS

LE RÉVEIL MUSCULAIRE (pour adultes)

De 8h à 9h, plage du Grand large et
plage du Bestouan ;

LES ANIMATIONS SUR LA PLAGE

(à partir de 7 ans)

De 10h à 11h30,
plage du Grand large

Infos au
04 42 01 87 60.



LE PARC AVENTURES au Parc Régis Vidal

- Activités et balades acrobatiques dans les branches (à partir de 2 ans).
Cassis Forest : 06 34 37 18 92.

LE STADE NAUTIQUE CAP PROVENCE

au Parc Régis Vidal

- Un bassin sportif sur 8 couloirs et un bassin ludique avec rivière et cascade artificielle. Horaires d'ouverture, tarifs et infos au 04 42 71 64 43 ou sur www.carilis.fr

Tennis, randonnées, aviron, kayak, plongée, pédalo, padel, planche à voile... sont également proposés par les associations cassidaines. Renseignements à l'Office de Tourisme : 0892 259 892 et au Centre culturel : 04 42 01 77 73.